



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de la
Paroisse de Sainte-Hénédine

10 avril 2017

À cet ajournement de la séance du 3 avril 2017 tenu au Centre Municipal le 10 avril 2017, étaient présents les conseillers suivants : Mesdames Mélissa Leblond et Marilyn Roy, Messieurs Pierre Nadeau, Jean-François Nadeau sous la présidence de Monsieur Michel Duval, maire. Sont absents : Messieurs Rejean Deblois et Clermont Maranda. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général secrétaire-trésorier. L'assemblée débute. Il est dix-neuf heures (19h00).

Aucun contribuable n'était présent.

M. Daniel Darby fait la présentation des états financiers et répond aux questions.

80-17

Attestation dépôt état financier 2016

CONSIDÉRANT le rapport préparé et déposé par le directeur général secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Marilyn Roy, appuyé par Pierre Nadeau et résolu unanimement

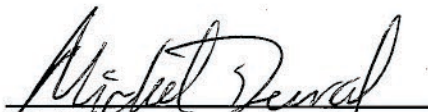
Que le conseil municipal atteste du dépôt des états financiers de la municipalité pour l'année 2016 préparés par le directeur général secrétaire-trésorier et audités par Lemieux Nolet SENCRL CPA soit des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 012 836\$ et des charges et affectation de 1 981 397\$ pour un excédent de 31 439\$ et des revenus d'investissement et affectation de 617 855\$ et des dépenses d'immobilisation de 592 016\$ pour un excédent de 25 839\$.

81-17

Levée de la séance

Il est proposé par Mélissa Leblond que la séance soit levée. Il est vingt heures trente-cinq (20h35).

« Je, Michel Duval, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Michel Duval, maire


Yvon Marcoux, dir. gén. sec.-trés.

Y.M.